

# RESEAU ELECTRIQUE PROCEDURE «ALERTE METEO»

## A RECEPTION DU SMS D'ALERTE

1

Pour les cadres de Direction Administrative et Technique  
Désignation de l'agent d'astreinte  
Information au Président et au 1<sup>er</sup> Vice-Président  
ainsi qu'aux membres du bureau

[pref-defense-protection-civile@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@dordogne.gouv.fr)  
24024 PÉRIGUEUX CEDEX  
Standard : 05.53.02.24.24



**POINT TELEPHONIQUE OU REUNION AVEC :**  
Cadres de Direction Administrative et Technique  
Agent d'astreinte  
Président  
1<sup>er</sup> Vice-Président



2

Message à l'ensemble du Bureau avec  
désignation d'une personne ressource auprès des  
communes pour la gestion des doléances,  
le suivi des réparations et des remises en service  
des foyers en électricité



3

Présence à la cellule de crise en Préfecture  
Point avec ENEDIS et suivi des échanges avec la personne  
ressource